

Dissert: Le service public comme critère du droit administratif

Par **Camilleth**, le 27/02/2016 à 13:15

Bonjour,

J'ai une dissertation sur le "Service public comme critère du droit administratif" à rendre et j'ai pas mal d'idées seulement j'ai l'impression de confondre un peu tout..

J'aurais besoin d'avis si cela est possible sur mon plan :

I. Un critère reconnu et appliqué par la Jurisprudence

- A. Sa victoire sur le critère de puissance publique
- B. Son applicabilité (le titre me paraît incomplet..)

II. Les limites du service public dans la qualification du contrat administratif

A. un critère alternatif et non exclusif

Là je parle surtout du critère organique qui est tout aussi nécessaire.

B. Un critère pas forcément nécessaire en la présence de clauses exorbitantes de droit commun

Merci d'avance pour votre aide et bon week-end à vous !